

NGILINSHUTI Ernest  
Compte N° 90786 B. C. R KIBUYE  
B.P 29 KIBUYE

Kibuye, le 16/2/1988

30 DEC. 1988  
FACTURE N° 107/88

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (Service Agricole de Kibuye) doit à Monsieur NGILINSHUTI Ernest la somme de: SEPT MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT DOUZE FRANCS RWANDAIS (7.892 FRWS) pour avoir réparé son véhicule N° de plaque A 6159 suivant les détails ci-après et bon de commande N° 13/88.

TRAVAUX EFFECTUES

- Vidange et graissage..... 500 FRWS  
- Remplacement boulage de pont avant..... 1400 FRWS  
- Soudure cabine..... 3700 FRWS  
- ..... 600 FRWS

PIECES FOURNIES

QUANTITE:	LIBELLE:	PRIX UNITAIRE:	PRIX TOTAL:
4 L	: huile de moteur	: 220 FRWS	: 880 FRWS
1	: boulage du pont avant	: 812 FRWS	: 812 FRWS

7892 FRWS

de: SEPT MILLE

TOTAL

21-12-89

...ifié sincère et véritable et arrêté à la somme de  
HUIT CENT QUATRE-VINGT DOUZE FRANCS RWANDAIS ( 7.892 FRWS )

POUR FOURNITURE CONFOR-E:

L'Agronome de Préfecture

KARUKIZI Michel. *P. Odaw*

LE BENEFICIAIRE:

NGILINSHUTI Ernest.

POUR ACQUIT:

NGILINSHUTI Ernest.

Pour accord  
Le Ministre de l'Agriculture,  
de l'Elevage et des Forêts

*me D*

GABRIEL BURENBERA  
*[Signature]*

à charge de l'ad. 189 09 02 03 41  
Régime n° 84 à la fiche mod. 24

le 9-10-89  
Le Gouverneur des Collines

*op. 2353 du 30-12-89*